RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02511
Numéro SIREN : 844 919 076
Nom ou dénomination : ABJ RUEIL

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2023 sous le numéro de dépôt 51040

KPMG

Bilan actif

Certifié conforme
Le Gérant

ABJ RUEIL

Actif			Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	109 950	16 855	93 094	
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)	490 000		490 000	
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	599 950	16 855	583 094	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	334 442	23 260	311 182	
		Inst. techniques, mat. out. industriels	151 919	118 671	33 247	3 986
		Autres immobilisations corporelles	617 377	64 806	552 570	9 378
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	1 103 739	206 738	897 001	13 365
	Immobilisations financières(2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	4 000		4 000	4 000
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	4 000		4 000	4 000
		Total de l'actif immobilisé	1 707 689	223 593	1 484 095	17 365
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	16 269		16 269	14 334
		TOTAL	16 269		16 269	14 334
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances(3)	Clients et comptes rattachés	209 176		209 176	233 176
		Autres créances	301 339		301 339	334 039
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	510 516		510 516	567 215
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	110 787		110 787	220 378
		TOTAL	110 787		110 787	220 378
Charges constatées d'avance			44 546		44 546	
		Total de l'actif circulant	682 119		682 119	801 928
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	2 389 809	223 593	2 166 215	819 293

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété — Immobilisations — Stocks — Créances clients

ABJ Rueil
33 Avenue [illegible]
92500 Rueil
SIRET: 844 919 076 00027
Numéro de TVA: FR91844919076
Tel: 01 47 98 98 88

Edité à partir de Loop V4.60.0

KPMG Bilan passif

ABJ RUEIL

	Passif	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	459	459
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	70 204	31 730
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-192 395	38 473
	Situation nette avant répartition	-120 731	71 664
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	-120 731	71 664
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 675 589	285 422
	Emprunts et dettes financières divers (3)	105 533	10 058
	Total	1 781 122	295 480
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	241 273	146 533
	Dettes fiscales et sociales	264 550	305 615
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	505 823	452 148
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	2 286 946	747 629
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	2 166 215	819 293
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		271 188
	à moins d'un an	2 286 946	476 440
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	49 521	
	(3) dont emprunts participatifs		

Tous droits réservés - Logiciel Ciel Expert de Ciel Group V4.60.0

KPMG

SARL ABJ RUEIL

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2022

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Faits significatifs survenus après la clôture : 2
1.3. Principes, règles et méthodes comptables 2
2. Informations relatives au bilan 3
2.1. Actif 3
2.1.1. Immobilisations incorporelles 3
2.1.2. Stocks 3
2.1.2.1. Stocks de produits achetés 3
2.1.3. Créances 3
2.2. Passif 4
2.2.1. Capitaux propres 5
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres 5
2.2.1.2. Capital 5
2.2.2. Dettes financières et autres dettes 5
2.2.3. Charges à payer 6
3. Informations relatives au compte de résultat 7
4. Impôt sur les bénéfices 7

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Faits significatifs survenus après la clôture :

La société est en redressement judiciaire depuis avril 2023.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Stocks

2.1.2.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode (FIFO / du coût unitaire moyen pondéré). Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		209 177	209 177	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		10 600	10 600	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	71 240	71 240	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	105 000	105 000	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		114 500	114 500	-
Charges constatées d'avance			44 546	44 546	-
TOTAL					

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 000	-	-	1 000
Primes, réserves et écarts	460	-	-	460
Report à nouveau	31 731	38 473	-	70 204
Résultat	38 473	-	230 868	-192 395
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL				

Le capital est composé de (actions / parts sociales) de euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	49 521	49 521	-	-
- A + d'1 à l'origine	1 612 776	1 612 776	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	241 274	241 274	-	-
Personnel et comptes rattachés	108 156	108 156	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	78 650	78 650	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	63 821	63 821	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	13 924	13 924	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	105 533	105 533	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL				

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	49 255
Charges sociales provisionnées	11 626
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	9 449
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	34 004
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	13 757
Divers	-
TOTAL	

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	1 552 858	-	1 552 858
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	1 552 858	-	1 552 858

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		-256 376	63 981
Impôts :	Au taux de	-	-
	Sur PVLT	-	-
	Résultat après impôts	-256 376	63 981

ABJ RUEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 33 avenue Paul Doumer
92500 RUEIL-MALMAISON
844 919 076 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente juin,
A quatorze heures,

La société GROUPE MAKKI, Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros, ayant son siège social 97 boulevard Exelmans, 75016 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 892 959 974 RCS PARIS, représentée par Monsieur Ayman MAKKI en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société ABJ RUEIL,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Ayman MAKKI, gérant non associé de la Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Ayman MAKKI, gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 192 395,08 euros de la manière suivante :

- Au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Entre la Société et sa mère, la société GROUPE MAKKI, dont Monsieur Ayman MAKKI est président :

- Position du compte courant d'associée de la SAS GROUPE MAKKI, au 31 décembre 2022 : 105 533,24 euros.

- Le 31 décembre 2022, la SAS GROUPE MAKKI a fait abandon de la somme de 105 000 euros laissée à la disposition de la société en compte courant, cet abandon étant assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

- Redevance facturée par la société GROUPE MAKKI au titre des prestations de services réalisées en 2022 : 36 083,33 euros HT.

L'associée unique rappelle la convention qui s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé entre la société et son gérant, Monsieur Ayman MAKKI :

- Prise en charge par la société de la couverture sociale de Monsieur Ayman MAKKI en tant que travailleur non salarié : en 2022, les cotisations facultatives se sont élevées à 3 794,11 euros.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique décide de ratifier la rémunération allouée à Monsieur Ayman MAKKI, gérant majoritaire au titre de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 18 000 euros.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Pour la société GROUPE MAKKI
Ayman MAKKI

ABJ Rueil
33 Avenue Paul Doumer
92500 Rueil Malmaison
SIRET: 844 919 076 00027
Numéro de TVA: FR91844 919 076
Tel: 01 41 96 98 88

ABJ RUEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 33 avenue Paul Doumer
92500 RUEIL-MALMAISON
844 919 076 RCS NANTERRE

RAPPORT DE LA GÉRANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Le soussigné Ayman MAKKI, gérant non associé de la société ABJ RUEIL, a établi le présent rapport en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Tribunal de commerce de Paris a prononcé en date du 11 avril 2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire et fixé une période d'observation de 6 mois expirant le 11 octobre 2023.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 552 857,60 euros contre 1 249 457,53 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,28%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 22 566,49 euros contre 209 205,18 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -89,21%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 411 010,82 euros contre 295 710,16 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 38,99%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 464 775,23 euros contre 367 930,25 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,32%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 21 941,03 euros contre 1 954,51 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 468 559,71 euros contre 446 147,86 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,02%.

Le montant des charges sociales s'élève à 92 859,29 euros contre 63 660,03 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 45,87%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 195 175,39 euros contre 9 300,72 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 163 369,55 euros contre 215 411,46 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -24,16%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 817 691,02 euros contre 1 400 114,99 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 29,82%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -242 266,93 euros contre 58 547,72 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -14 109,40 euros (- 427,56 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -256 376,33 euros contre 58 120,16 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 63 981,25 euros contre -19 646,77 euros pour l'exercice précédent.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé comme pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par une perte de 192 395,08 euros contre un bénéfice de 38 473,39 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 166 215,55 euros contre 819 293,44 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de 192 395,08 euros qui recevrait l'affectation suivante :

- Au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -120 731,02 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient, au 31 décembre 2022 :

- 20,00 % du capital de la SAS GROUPE MAKKI dont le siège est à PARIS (75016) 97 boulevard Exelmans, immatriculée au RCS de PARIS sous le n°892 959 974.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associée unique.

GÉRANCE

Rémunération de la gérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

Ayman MAKKI
Gérant

ABS Rueil
33 Avenue Paul Doumer
92500 Rueil Malmaison
SIRET: 844 919 076 00027
Numéro de TVA: FR91844 919 076
Tel: 01 41 96 98 88

ABJ RUEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 33 avenue Paul Doumer
92500 RUEIL-MALMAISON
844 919 076 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 192 395,08 euros de la manière suivante :

- Au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

ABJ Rueil
33 Avenue Paul Doumer
92500 Rueil Malmaison
SIRET: 844 919 076 00027
Numéro de TVA: FR91844 919 076
Tel: 01 41 96 98 88